

Lausanne, décembre 2021

A toutes les personnes
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

Tandis que le bateau à vapeur *Rhône* prépare son retour en navigation le 15 février prochain, l'*Helvétie* attend sa restauration et remise en service, et le *Simplon* sa rénovation finale

Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL,

Au sein de l'ABVL, réjouissances et préoccupations vont actuellement de pair. Réjouissances, car le vapeur *Rhône* entièrement rénové va effectuer son grand retour en navigation dès février 2022 ! Préoccupations, car il reste encore deux des huit bateaux Belle Epoque de la CGN à restaurer pendant cette décennie : l'*Helvétie*, immobilisé depuis bientôt 20 ans, et le *Simplon*, malgré les rénovations partielles dont il a bénéficié grâce à l'ABVL.

Nous avons besoin de votre soutien financier. L'ABVL, qui célèbre en 2022 son 20^e anniversaire, compte sur vous pour poursuivre son action en faveur de ces deux derniers bateaux de la flotte Belle Epoque CGN à restaurer.

*Amarrés le long du quai du chantier naval de la CGN, deux bateaux Belle Epoque ont encore besoin de votre soutien. L'**Helvétie** (à droite), privé depuis bientôt 20 ans de son permis de navigation, attend d'être restauré et enfin remis en service. Quant au **Simplon** (à gauche), il peut actuellement continuer de naviguer mais nécessite une dernière rénovation lourde.*



© Q. Schwarz, AltiMont Production

Fort heureusement, les choses avancent. D'une part, la rénovation du *Rhône* est désormais à bout touchant. D'autre part, moyennant un pré-financement de l'ABVL, le service technique de la CGN est prêt à lancer les avant-projets de la rénovation finale du *Simplon* et de la restauration de l'*Helvétie*. Enfin un signal clair : une nouvelle étape de la sauvegarde de la flotte Belle Epoque démarre.

L'ABVL a décidé de financer deux pré-études : l'une pour le *Simplon*, l'autre pour l'*Helvétie*. Grâce à votre générosité, nous allons ainsi donner à la CGN les moyens de lancer la première phase de ces deux projets ambitieux.

Bien que l'échéancier des travaux ne soit pas arrêté à ce jour, la CGN a en effet besoin d'effectuer ces pré-études afin d'établir des devis précis. Ceux-ci sont indispensables pour présenter aux actionnaires de la Compagnie, notamment les trois cantons lémaniques et l'ABVL, les besoins financiers nécessaires à la réalisation des deux projets.

Cette étape est essentielle à la réussite de toute rénovation, tant en termes de qualité que de respect du budget et des délais. D'autre part, en enchaînant ces pré-études dès la fin du chantier de rénovation du *Rhône*, le service technique de la CGN sera en mesure de prolonger le mandat de son chef de projet et de son équipe. Ainsi, la Compagnie mettra à profit le savoir-faire et l'expérience inestimables acquis ces derniers mois.

A l'heure actuelle, seule l'ABVL est à même de financer ces avant-projets. Ainsi, grâce aux donatrices et donateurs de notre association, parmi lesquels vous vous reconnaîtrez, la CGN va poursuivre ses efforts de sauvegarde de la flotte Belle Epoque du Léman, classée monument historique : à peine le **Rhône** remis en service, son service technique va plancher en parallèle sur les deux dernières grandes rénovations de ce début de XXI^e siècle, celle du **Simplon** et celle de l'**Helvétie**.



Telle une cerise sur le gâteau, la pose de la timonerie du Rhône le mois dernier marque l'aboutissement de près de trois ans de travaux au chantier naval de la CGN.

Le 15 février 2022 sera un grand jour pour le Rhône. A cette date, la CGN le présentera aux autorités cantonales et fédérales, ainsi qu'aux responsables des compagnies de navigation et de transport. Dernier vapeur construit en Suisse, il est désormais superbement restauré grâce au financement essentiel des trois cantons lémaniques et à une subvention de l'Office fédéral de la culture. Sans oublier la contribution de quelque CHF 3 millions de l'ABVL.

Le dimanche 20 février à Lausanne, puis le samedi 26 février à Genève, vous pourrez à votre tour monter à bord du Rhône pour de courtes croisières-découverte. Le bateau assurera ensuite le service horaire hivernal au départ de Genève puis, dès Vendredi-Saint 15 avril et pendant un mois, le service dans le Haut-Lac. En été, le bateau reprendra sa traditionnelle grande course Lausanne-Genève-Lausanne-Montreux-Lausanne.

Ainsi, alors que l'**Helvétie** attend depuis 2002 sa remise en service après une restauration complète, le **Simplon** nécessitera avant la fin de cette décennie une rénovation en profondeur, en sus des travaux de mise à niveau successifs conduits depuis 2005. Les moyens nécessaires à la sauvegarde de ces deux grandes et belles unités Belle Epoque seront de l'ordre de 40 millions de francs, voire même plus. Sans nul doute, l'ABVL sera sollicitée pour y contribuer de manière significative.

Vous faites partie de nos fidèles donatrices et donateurs et nous vous en sommes vivement reconnaissants. C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous offrir ci-joint notre calendrier de table 2022, en espérant qu'il continue de vous faire rêver et qu'il vous donne envie de monter à bord de nos magnifiques bateaux Belle Epoque tout au long de l'année à venir.

Aujourd'hui, l'ABVL fait une nouvelle fois appel à votre générosité, afin que la CGN puisse lancer dès le printemps prochain les avant-projets de rénovation du **Simplon et de l'**Helvétie**.**

Nous vous remercions très sincèrement de votre soutien et vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers donateurs de l'ABVL, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN

Maurice Decoppet
Président

Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.– à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du prochain bateau rénové et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.–, veuillez consulter le talon en haut des bulletins de versement annexés. Et n'oubliez pas : les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.–. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.

P.P.S. Si vous souhaitez devenir membres de l'ABVL et participer à nos activités et décisions, n'hésitez pas à vous inscrire au moyen de la carte ci-jointe.